



Activités et événements 2018



La semaine Relâche
Du 04 au 10 mars 2018
Surveillez la programmation!

Voici quelques-unes des activités qui pourront bénéficier en 2018, du **Fonds pour le soutien des événements**.

Nous vous rappelons que ce fonds est financé grâce à une taxe spéciale prélevée auprès des commerçants de Tadoussac.

- Festival de la chanson : 55 000\$
- Fête de la St-Jean-Baptiste : 3 000\$
- Biblio-Plage : 500\$
- Happening de peinture : 5 000\$
- Festival des oiseaux migrateurs : 10 000\$
- La Grande marée danse : 1000 \$



Le Surveillez la programmation!



Le Happening de peinture de Tadoussac
Du 07 au 09 2018
Surveillez la programmation!



Observation des oiseaux de Tadoussac
Du 13 au 16 septembre 2018
Surveillez la programmation!



La Grande marée danse
En automne!
Surveillez la programmation!



Budget municipal 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENTE UN BUDGET 2018 ÉQUILIBRÉ DE 3 744 734\$.

Vous constaterez une baisse par rapport à celui de 2017. Cette diminution est directement reliée aux montants réservés l'an dernier aux travaux du quai. Malgré cette baisse générale du budget, certains postes subiront des augmentations:

- Administration générale: augmentation de 40 713\$ attribuable en grande partie aux opérations du quai (35 015\$), montant qui sera remboursé par la réserve financière du quai et non par les taxes aux citoyens. Le reste de l'augmentation provient de l'augmentation du salaire du maire qui passe de 16 995\$ à 27 750\$ par année (par semaine les montants sont de 326\$ à 534\$. Ce salaire brut inclut le compte de dépenses). Celui des conseillers (es) qui passe de 5 661\$ à 5 775\$ par année. Cette augmentation va couvrir la charge de travail qui incombe aux élus (es).

l'essence, du sel de déglacage et des travaux de réparation de la promenade;

Santé et bien-être: augmentation de 8 074\$: attribuable au paiement d'une portion des coûts des travaux à l'OMH;

Aménagement urbanisme et développement: baisse de 31 054\$: cette diminution est en lien avec le retrait de l'aide financière de 15 000\$ qui devait être accordé aux organismes de développement ainsi qu'à certaines dépenses en promotion;

Loisirs et culture: hausse de 15 317\$: Augmentation de la contribution pour les spectacles « hors festival », pour le soutien des organismes communautaires (2 000\$) et pour l'ajustement de fonds de soutien aux frais d'inscription des activités sportives et de loisirs. Enfin, un petit montant sera investi sur certains travaux au Poste de traite Chauvin.

De plus, des montants d'argent seront retenus dans des fonds d'investissement pour assurer la pérennité de certains équipements ou dossiers de développement:

- Hygiène du milieu: baisse de 24 191\$ attribuable aux dépenses en moins pour l'entretien du dégrilleur;
- Transport: hausse de 28 806\$: cette majoration provient de l'embauche d'un employé supplémentaire et l'augmentation du coût de

Fonds de remplacement des véhicules et équipements roulants: 13 200\$;

Fonds pour l'entretien des bâtiments municipaux: 10 000\$;

Fonds d'entretien des infrastructures: 23 000\$;

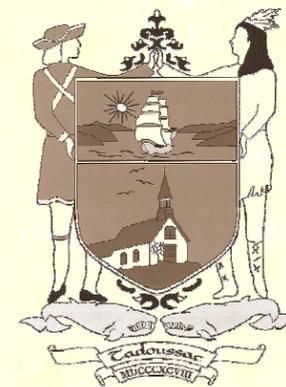
Fonds pour divers équipements: 1500\$;

Fonds développement: 18 668\$;

Fonds culturel et patrimonial: 5 000\$.

Le peu de temps pour la préparation de ce premier budget n'étant pas propice aux grandes remises en question, ce budget est dans la continuité des dernières années.

Dans les prochains mois, le nouveau conseil souhaite revoir en profondeur les missions et mandats supportés par la municipalité. Nous comptons tant sur les gens d'affaires que les résidents pour participer aux réflexions à venir. Nous pensons que c'est une bonne chose de faire cet exercice et nous espérons grandement que la population répondra à nos invitations à participer aux futures rencontres afin d'enrichir les discussions.



Enfin, au-delà de tous ces chiffres, soyez assuré que nous ferons tout en notre pouvoir afin d'assurer une saine gestion de l'administration publique tout en continuant à travailler activement au bien-être de nos citoyennes et de nos citoyens ainsi qu'au développement économique de notre municipalité.

Charles Breton
Maire
Municipalité de Tadoussac





Budget municipal 2018

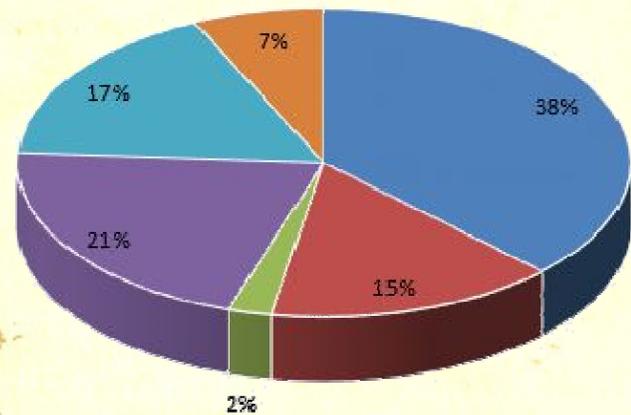
REVENUS 2018

Taxe sur la valeur foncière	1 401 861 \$	Autres recettes et services rendus	785 680 \$
Tarifification pour les services municipaux	572 435 \$	Transferts, ententes de partage de frais	638 972 \$
Paiement tenant lieu de taxes	86 544 \$	Revenus du quai	259 242 \$
		TOTAL DES REVENUS	3 744 734 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

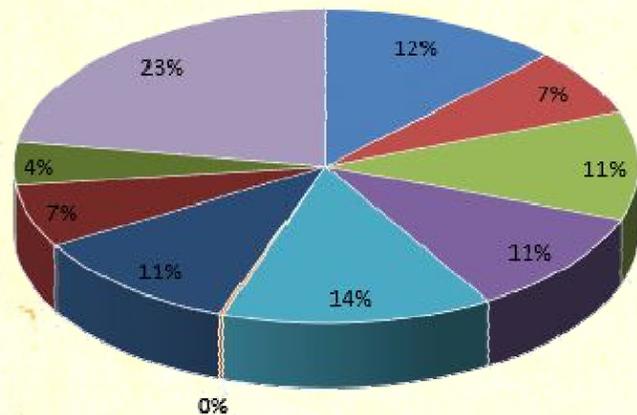
Administration générale	464 712 \$	Aménagement, urbanisme et dév. économique (tourisme)	411 450 \$
Dépenses du quai	259 242 \$	Loisirs et culture	244 102 \$
Hygiène du milieu	419 446 \$	Frais de financement et affectation	165 662 \$
Sécurité publique	406 119 \$	Remboursement de la dette et activité d'investissement	843 568 \$
Transport	521 759 \$	TOTAL DES DÉPENSES	3 744 734 \$
Santé et bien-être	8 674 \$		

REVENUS 2018



- Taxe sur la valeur foncière
- Tarification pour les services municipaux
- Paiement tenant lieu de taxes
- Autres recettes et services rendus
- Transferts, ententes de partage de frais
- Revenus du quai

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



- Administration générale
- Dépenses du quai
- Hygiène du milieu
- Sécurité publique
- Transport
- Santé et bien-être
- Aménagement, urbanisme et développement économique (tourisme)
- Loisirs et culture
- Frais de financement et affectation
- Remboursement de la dette et



Budget municipal 2018

VARIATION DE L'EFFORT FISCAL

TAXE GÉNÉRALE	RÉSIDENTIEL		COMMERCIAL	
	2017	2018	2017	2018
Taxe foncière	0,9590 \$	0,9590 \$	1,9900 \$	1,9900 \$
Taxe (eau potable - desservis)	0,0407 \$	0,0462 \$	0,0804 \$	0,0924 \$
Taxe (eau potable - non desservis)	0,0110 \$	0,0120 \$	0,0210 \$	0,0240 \$
Taxe (emprunt loader)	0,0242 \$	0,0242 \$	0,0242 \$	0,0242 \$
Taxe (emprunt terrain du garage)	0,0351 \$	0,0351 \$	0,0351 \$	0,0351 \$
Taxe (emprunt construction du garage)	0,0100 \$	0,0100 \$	0,0100 \$	0,0100 \$
Taxe (emprunt remplacement chaussée en asphalte)		0,0209 \$		0,0209 \$
Taxe soutien aux événements			0,3500 \$	0,3470 \$
TOTAL (desservis)	1,0590 \$	1,0954 \$	2,4798 \$	2,5196 \$
TOTAL (non desservis)	1,0293 \$	1,0403 \$	2,4203 \$	2,4512 \$

SERVICE RÉSIDENCE

Eau	224 \$	224 \$
Égout	117,50 \$	117,50 \$
Assainissement	121 \$	121 \$
Ordures	165 \$	165 \$



EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ

	RÉSIDENTIEL		COMMERCIAL	
	2017	2018	2017	2018
Évaluation moyenne	130 000 \$	130 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Taxe foncière	1 246,70 \$	1 246,70 \$	9 950 \$	9 950 \$
Taxe (mise aux normes eau potable) desservis	52,91 \$	60,06 \$	402 \$	462 \$
non desservis	14,30 \$	15,60 \$	105 \$	120 \$
Taxe (emprunt loader)	31,46 \$	31,46 \$	121 \$	121 \$
Taxe (emprunt terrain du garage)	45,63 \$	45,63 \$	175,50 \$	175,50 \$
Taxe (emprunt construction du garage)	13,00 \$	13,00 \$		50 \$
Taxe (emprunt remplacement chaussée en asphalte)		27,17 \$		104,50 \$
Taxe soutien aux événements			1 750 \$	1 735 \$
Taxe d'aqueduc	224 \$	224 \$		
Taxe d'assainissement	121 \$	121 \$		
Taxe d'égout	117,50 \$	117,50 \$		
Taxe ordures	165 \$	165 \$		
TOTAL POUR UNE MAISON DESSERVIE	2 004,20 \$	2 051,52 \$	12 398,50 \$	12 598,00 \$

